

31 DÉCEMBRE 2024

Information générales

| | |
|---|--|
| NOM DE LA SOCIÉTÉ | Covéa Finance |
| NOM DE L'ORGANISME DE PLACEMENT COLLECTIF (OPC) | Covéa Perspectives Entreprises |
| CODE ISIN | FR0010567537 (Part I) FR0000939886 (Part A) |
| CODE LEI | 9695006J348JQ67NRV89 |
| PAYS DE DOMICILIATION DE L'OPC | France |
| CLASSE D'ACTIFS | Actions |
| TYPE DE VÉHICULE JURIDIQUE | OPCVM |
| TYPE DE STRUCTURATION | SICAV |

Politique d'investissement et dynamique de collecte

| | |
|---|---|
| ENCOURS (<i>actif net</i>) AU 31.12.2024 | 154 964 042,32 € |
| SI L'OPC EST EN COURS DE LEVÉE | Non |
| ACTIF DÉJÀ INVESTI AU 31.12.2024 | 154 964 042,32 € |
| FLUX DE SOUSCRIPTION (<i>nets des rachats</i>) ENTRE LE 31.12.2020 ET LE 31.12.2021 | En millions d'euros : - 17 301 214 € En % de l'actif net de l'OPC : - 8 % |
| FLUX DE SOUSCRIPTION (<i>nets des rachats</i>) ENTRE LE 31.12.2021 ET LE 31.12.2022 | En millions d'euros : - 22 241 886,95 € En % de l'actif net de l'OPC : - 9,64 % |
| FLUX DE SOUSCRIPTION (<i>nets des rachats</i>) ENTRE LE 31.12.2022 ET LE 31.12.2023 | En millions d'euros : - 6 998 240,87 € En % de l'actif net de l'OPC : - 3,95 % |
| FLUX DE SOUSCRIPTION (<i>nets des rachats</i>) ENTRE LE 31.12.2023 ET LE 31.12.2024 | En millions d'euros : - 22 762 874,64 € En % de l'actif net de l'OPC : - 12,34 % |
| % DE L'ACTIF NET INVESTI DANS DES ENTREPRISES FRANÇAISES EN FONDS PROPRES | 59,40 % |
| % DE L'ACTIF NET INVESTI DANS DES ENTREPRISES FRANÇAISES EN QUASI-FONDS PROPRES | 0,0 % |
| % DE L'ACTIF NET INVESTI DANS DES PME/ETI FRANÇAISES EN FONDS PROPRES | 20 % |
| % DE L'ACTIF NET INVESTI DANS DES TPE, PME OU ETI FRANÇAISES EN QUASI-FONDS PROPRES | 0,0 % |
| RÉGIME D'INVESTISSEMENT - 1 OU 2 | 1 |

Contribution au dynamisme de l'économie et des territoires

| | |
|---|----|
| NOMBRE D'ENTREPRISES FRANÇAISES FINANCÉES EN FONDS PROPRES ET QUASI-FONDS PROPRES | 20 |
| NOMBRE DE TPE-PME FRANÇAISES FINANCÉES EN FONDS PROPRES ET QUASI-FONDS PROPRES | 0 |
| NOMBRE D'ETI FRANÇAISES FINANCÉES EN FONDS PROPRES ET QUASI-FONDS PROPRES | 7 |

Apport de financements nouveaux à des entreprises françaises

| | |
|--|-----|
| NOMBRE D'OPÉRATIONS D'AUGMENTATION DE CAPITAL OU D'INTRODUCTION EN BOURSE AUXQUELLES L'OPC A PARTICIPÉ DE MANIÈRE SIGNIFICATIVE ENTRE LE 31.12.2020 ET LE 31.12.2021 | 5 |
| NOMBRE D'OPÉRATIONS D'AUGMENTATION DE CAPITAL OU D'INTRODUCTION EN BOURSE AUXQUELLES L'OPC A PARTICIPÉ DE MANIÈRE SIGNIFICATIVE ENTRE LE 31.12.2021 ET LE 31.12.2022 | 2 |
| NOMBRE D'OPÉRATIONS D'AUGMENTATION DE CAPITAL OU D'INTRODUCTION EN BOURSE AUXQUELLES L'OPC A PARTICIPÉ DE MANIÈRE SIGNIFICATIVE ENTRE LE 31.12.2022 ET LE 31.12.2023 | 2 |
| NOMBRE D'OPÉRATIONS D'AUGMENTATION DE CAPITAL OU D'INTRODUCTION EN BOURSE AUXQUELLES L'OPC A PARTICIPÉ DE MANIÈRE SIGNIFICATIVE ENTRE LE 31.12.2023 ET LE 31.12.2024 | 0 |
| % DE L'ACTIF CORRESPONDANT À DES TITRES ÉMIS PAR UNE ENTREPRISE FRANÇAISE AYANT PROCÉDÉ À UNE OPÉRATION D'AUGMENTATION DU CAPITAL OU D'INTRODUCTION EN BOURSE DEPUIS LE 31.12.2020 | 6 % |

Dimension territoriale

| | |
|---|---------|
| NOMBRE DE PERSONNES EMPLOYÉES EN FRANCE DANS LES ENTREPRISES DU PORTEFEUILLE FINANCÉES EN FONDS PROPRES OU QUASI-FONDS PROPRES DONT LE SIÈGE SOCIAL EST EN FRANCE | 140 000 |
| NOMBRE DE PERSONNES EMPLOYÉES PAR RÉGION DANS LES ENTREPRISES NON CÔTÉES FINANCÉES EN FONDS PROPRES OU QUASI-FONDS PROPRES PAR L'OPC | 0 |
| VOLUME D'INVESTISSEMENTS RÉALISÉS PAR L'OPC DANS DES ENTREPRISES NON CÔTÉES FINANCÉES EN FONDS PROPRES OU QUASI-FONDS PROPRES PAR RÉGION | 0 |
| RÉGIONS DANS LESQUELLES L'OPC A RÉALISÉ DES INVESTISSEMENTS DANS DES ENTREPRISES NON CÔTÉES | 0 |

Critères ESG

EN DEHORS DU LABEL RELANCE, UN AUTRE LABEL ESG EST-IL ATTRIBUÉ AU FONDS ? NON

TAUX D'ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE DU PORTEFEUILLE *(le cas échéant par classe d'actif)*

Au 31.12.2024 :
Petites et moyennes capitalisations : 97,3 %
Grandes capitalisations : 100%
Au global : 97,7 %

RÉSUMÉ DE LA MÉTHODOLOGIE DE CALCUL DE LA NOTE ESG ET/OU RAPPEL DES INDICATEURS SUIVIS AU TITRE DU LABEL RELANCE

L'OPC promeut des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

L'équipe de gestion, en complément de l'analyse financière, s'appuie, pour la détermination des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (critères « ESG ») dans l'évaluation des entreprises, sur les données extra-financières disponibles de l'équipe de recherche interne de la Société de gestion ou sur celles d'un prestataire de données externe. L'analyse ESG prend en compte les enjeux extra financiers les plus matériels pour les piliers environnementaux (émissions de GES, consommation d'eau, etc.) et sociaux (formation des employés, taux de rotation des effectifs, etc.). L'analyse du pilier gouvernance se fait en tenant compte des meilleures pratiques de gouvernance définies et retenues par la Société de gestion. Cette analyse est renforcée par l'attention particulière consacrée aux sujets ESG dans le cadre du dialogue actionnarial avec les émetteurs (votes en assemblée générale, rencontres, etc.).

L'analyse extra-financière couvre au minimum :

- 90% des actions de grandes capitalisations dont le siège social est situé dans des pays « développés », des titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit « investment grade » et la dette souveraine émise par les pays développés et,
- 75% des actions de petites et moyennes capitalisations.

Cette analyse est fondée sur une approche en amélioration de note permettant, sur une échelle de notation de 0 à 1 (0 correspondant à la moins bonne note et 1 à la meilleure note), de retenir dans le portefeuille les valeurs bénéficiant d'une note moyenne pondérée supérieure à la note moyenne des valeurs de l'univers investissable de l'OPC.

La contribution des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est prise en compte dans les décisions d'investissement, en complément des éléments d'analyse financière, sans pour autant être systématiquement un facteur déterminant de cette prise de décision.

Pour plus de détails sur la méthodologie se référer au prospectus du fonds concerné, disponible sur le site Covéa Finance.

RÉSULTATS ESG DU PORTEFEUILLE *(dernière note ESG calculée ou résultats obtenus sur les indicateurs ESG de référence ; préciser la date de calcul)*

Au 31.12.2024 :
Score ESG du portefeuille (en nb) : 0,51 / 1
Score ESG du portefeuille (en poids) : 0,53 / 1

PRÉCÉDENTE NOTE ESG DU PORTEFEUILLE

Au 30.06.2024 :
Score ESG du portefeuille (en nb) : 0,48 / 1
Score ESG du portefeuille (en poids) : 0,49 / 1

RÉSULTATS ESG DE L'INDICE / UNIVERS D'INVESTISSEMENT *(pour les fonds engagés à surperformer l'indice / univers d'investissement)*

Au 31.12.2024 :
Score de l'univers (en nb) : 0,46 / 1

ACTIONS ENGAGÉES DEPUIS LE 30.06.2024, POUR PROMOUVOIR LES CRITÈRES ESG DU LABEL RELANCE AUPRÈS DES ENTREPRISES DU PORTEFEUILLE (OBLIGATION Va) DE LA CHARTE DU LABEL RELANCE

En lien avec notre politique d'engagement actionnarial, disponible sur notre site internet, nous engageons des dialogues avec les sociétés présentes en portefeuille. Depuis le 30/06/2024, des dialogues ont été réalisés avec les sociétés Elis, Vetoquinol et SPIE. Nous avons dialogué avec Elis sur le pilier Gouvernance à propos de la composition du Conseil d'Administration. Nous avons engagé Vetoquinol sur le pilier des Droits Humains au sujet de leur adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies. Concernant SPIE, nous avons abordé le pilier Social et les programmes de formations des employés ainsi que le taux de fréquence des accidents. Nous avons également continué d'exercer notre droit de vote aux assemblées générales (cf notre rapport ESG et notre rapport sur l'exercice des droits de vote disponibles sur le site Covéa Finance). Le deuxième semestre 2024 a été consacré à l'analyse des réponses reçues lors de la campagne de courriers («Questionnaire Standard») réalisée au premier semestre de l'année. Celle-ci visait à questionner les sociétés sur leur vision stratégique long terme mais aussi d'obtenir des éléments sur leur politique de ressources humaines, sur l'impact de la transition digitale sur leur activité, sur leur vision de l'équilibre client/fournisseurs au travers de l'organisation de leur chaîne d'approvisionnement ainsi sur leur projet de décarbonation. L'analyse des réponses a pour objectif de cibler les thèmes de notre nouvelle campagne 2025.